Etude et synthèse de textes

Conception ESCP BS/HEC Paris

Session 2026

Le sujet proposé aux 8893 candidats qui ont composé portait sur une question à la fois directement liée au moment présent, qui voit se développer des outils techniques susceptibles de prendre en charge la production, la transformation, voire des formes d'invention des discours humains, et qui interroge au-delà de ces dernières évolutions sur ce qui s'engage de l'humanité dans sa capacité à parler, et plus encore à parler dans plusieurs langues ; pour les futurs élèves d'écoles ouvertes sur le monde, appelés à étudier, voire à pouvoir travailler, dans leur parcours de formation ou dans leur vie professionnelle, dans d'autres pays et dans d'autres langues, la question est tout particulièrement intéressante. Ce sujet exigeant, qui envisageait le plurilinguisme sur les plans anthropologique, technologique mais aussi politique et éthique, a permis de discriminer les copies, dont la note moyenne était cette année de 10,22, avec un écart-type de 3,70. Comme il est prévu par les règles de l'exercice, le jury a évalué les copies en s'appuyant sur les critères d'appréciation suivants, tous également essentiels :

- La compréhension des textes,
- La qualité de l'expression,
- La composition et l'organisation de la confrontation.

Des pénalités sont en outre infligées en cas de manquement quant à la langue, ou quant au nombre limité de mots à utiliser :

- Pour l'orthographe, 1 point est enlevé toutes les trois fautes, dans la limite de 4 points ; une syntaxe qui ne permet pas au lecteur de comprendre les idées avancées se traduit par une note inférieure à 5 ;
- Pour la longueur de la production attendue, les copies de moins de 270 mots ou de plus de 330 mots perdent 1 point par tranche de 10 mots manquant ou en excès. On rappelle à cet égard que tous les mots comptent, y compris ceux de la question initiale, mais que les noms des auteurs proposés (dont les copies ne peuvent faire l'économie) comptent toujours pour un mot seulement, qu'ils soient donnés avec le(s) prénom(s) ou non : « Benjamin » comme « Walter Benjamin » comptent cette année à chaque fois pour un seul mot – seuls les noms propres des auteurs du corpus sont concernés par ce principe. Bien entendu, les copies qui dépassent très largement le format imposé se disqualifient et reçoivent les notes les plus basses.

Le sujet de cette année, de façon singulière, invitait à interroger le rapport au langage, comme en miroir de l'exercice de confrontation qu'est la synthèse. Les meilleures copies sont parvenues à penser la « diversité linguistique » non comme une simple addition de langues diverses, mais bien de façon intensive, en l'envisageant dans sa richesse profonde et sa vitalité. Il s'agissait d'articuler

l'idée d'une évolution naturelle des langues et la réflexion sur leur possible affadissement, sur la perte des nuances qui les fondent.

LE CORPUS

Les trois textes proposés abordaient la question de la richesse et de la diversité des langues, notamment (mais pas uniquement) à partir d'une réflexion sur leur confrontation dans le travail de traduction. Un premier extrait montrait que la traduction révèle une complémentarité des langues dans leur visée, et permet d'entrevoir l'horizon d'un langage « pur », total. Le deuxième texte affirmait la nécessité de défendre la traduction et le plurilinguisme, nécessaires à la préservation de la diversité culturelle dans un monde qui tend à s'uniformiser. Le troisième texte précisait le sens de ce rapport nouveau entre langage et modernité, dans une réflexion centrée non sur la seule traduction, mais sur le traitement automatique des langues en général, qui risque de favoriser un appauvrissement de nos pratiques linguistiques – et donc de notre pensée.

Texte 1 – Walter Benjamin

C'est le texte le plus dense des trois, le plus théorique et celui qui suppose le plus grand travail de compréhension. Walter Benjamin, philosophe, critique littéraire, essayiste et traducteur, y aborde la traduction non pas sous l'angle de la méthode (« comment bien traduire ? ») mais en s'interrogeant sur sa raison d'être et, surtout, sur ce qu'elle révèle de la nature du langage. L'article « La tâche du traducteur », dont est extrait ce texte, constituait initialement l'avant-propos de Benjamin à sa traduction en allemand des *Tableaux parisiens* de Baudelaire (mais où l'on sent une nette influence de la réflexion mallarméenne sur Babel). Dans un raisonnement en quatre étapes, l'auteur part d'une réflexion sur ce que n'est pas la traduction, pour montrer ce qu'elle accomplit et ce qu'elle révèle de la vie et de la complémentarité des langues.

- **Lignes 1-7 : critique de l'idée de la traduction comme copie**

Benjamin part d'une idée très répandue sur la traduction, pour la récuser : traduire, pense-t-on, ce serait chercher à transposer, aussi exactement que possible, le contenu d'un texte source dans une autre langue. Le résultat obtenu serait alors comme une copie fidèle de l'original, ce qu'une photographie est à son modèle. Pour expliquer en quoi une telle conception est erronée, le philosophe s'appuie sur une critique de la théorie représentationnaliste de la connaissance : la connaissance, dit-il, n'est pas une représentation mentale ou une image intérieure de la réalité, comme on l'a supposé. De même qu'on a montré que connaître ne consiste pas à copier le réel, traduire ne consiste pas à copier un original.

- **Lignes 7-26 : historicité des langues et fonction révélatrice de la traduction**

Pourquoi la traduction-copie est-elle impossible ?

- Parce que son objet, l'original, n'est pas figé (lignes 7-18). L'original est vivant, et comme tout vivant, il se transforme dans le temps. Benjamin précise que cette transformation n'est pas le fait de la subjectivité des lecteurs successifs – ce serait là, dit-il, un psychologisme grossier, qui confondrait la cause et l'effet. La transformation est objective, c'est-à-dire qu'elle réside dans la vie propre de la langue elle-même. Les mots vieillissent, des résonances s'effacent, des tendances stylistiques qui semblaient naturelles deviennent archaïques, et inversement des potentialités latentes dans le texte ressurgissent à neuf par l'évolution même de la langue. L'original n'est donc jamais identique à lui-même d'une époque à l'autre. Il y a une « postmaturation » du texte que nul ne décide et que personne ne maîtrise. Copier un tel objet est impossible par principe, car au moment où l'on croit le saisir, il a déjà évolué.
- Par ailleurs, la langue dans laquelle on traduit, elle aussi, se transforme dans le temps (lignes 18-24). Toute traduction est ainsi prise dans une double historicité et

doublement datée : par l'état de l'original au moment où on le lit, et par l'état de la langue d'arrivée au moment où on traduit. La traduction-copie présuppose deux points fixes (un original stable et une langue d'arrivée stable) entre lesquels on pourrait établir une correspondance. Benjamin montre qu'il n'y en a aucun. Pour autant, original et traduction ne partagent pas un même destin face au passage du temps : l'original, explique Benjamin, « perdure dans ce qui lui est propre ». Sa langue d'origine le conserve dans une forme de cristallisation, il reste ancré dans cette langue qui l'a produit, langue dont il est en quelque sorte un sommet, une réalisation accomplie. La traduction, elle, a un destin inverse et plus brutal : elle finit toujours par devenir obsolète, emportée par le renouveau de sa propre langue, qui continue de croître après elle. La grande traduction est ainsi prise dans le devenir de la langue d'arrivée, et c'est cette insertion dans un processus vivant qui la condamne à l'obsolescence.

- Benjamin peut alors proposer une définition positive de ce qu'est la traduction, non plus par ce qu'elle n'est pas (une copie), mais par ce qu'elle accomplit (lignes 24-27). Loin de se limiter à l'« égalisation de deux langues mortes », selon une conception académique et figée de la traduction, qui traiterait les deux langues comme des systèmes fermés qu'on ferait coïncider mécaniquement, elle est au contraire la rencontre de deux vies langagières en mouvement. Sa fonction est donc double : manifester la « postmaturation » de la parole étrangère, c'est-à-dire révéler ce que l'original est devenu, ce qu'il portait virtuellement en lui et que le temps a fait mûrir, et signaler les douleurs d'enfantement de la langue d'arrivée, montrer que la langue-cible est travaillée par le contact à l'étrangeté de la langue-source.

- **<u>Lignes 27-49 : théorie de la parenté</u>**

Ce passage précise ce que la traduction révèle : une parenté. Non pas simplement une parenté historique (les ressemblances évidentes, mais superficielles, entre deux langues issues d'une même souche) ; une parenté plus profonde, supra-historique, qui vaut pour toutes les langues sans exception et réside dans le fait que toutes les langues, chacune à sa façon, visent la même chose sans jamais pouvoir l'atteindre isolément. Cette totalité expressive, inaccessible à chaque langue prise seule, mais visée par toutes ensemble, Benjamin l'appelle le « langage pur ». Pour préciser son idée, il introduit alors la distinction entre ce qui est visé, c'est-à-dire l'objet que désigne un mot, et le mode de visée, la façon dont une langue particulière construit et investit cet objet ; Benjamin s'appuie sur un exemple, le mot allemand *Brot* et sa traduction française *pain*. Les deux mots désignent le même objet, mais le visent différemment (la charge culturelle, affective et symbolique de chaque mot dans sa langue n'est pas la même), si bien que, loin d'être parfaitement équivalents, ils se complètent. C'est dans cette complémentarité entre les modes de viser que réside la parenté des langues, que la traduction a pour tâche de révéler.

- **<u>Lignes 49-72 : l'horizon de la langue pure</u>**

Dans ce dernier mouvement, Benjamin aborde explicitement le langage dans sa dimension sacrée, et reformule profondément ce qu'est la traduction. Les langues, prises isolément, sont structurellement incomplètes, elles ne parviennent jamais à coïncider avec ce qu'elles visent : c'est l'idée mallarméenne des langues, « imparfaites en cela que plusieurs », réactivation de la longue réflexion sur Babel qui a traversé la pensée occidentale. Cette inadéquation n'est pas un défaut, mais leur condition même. Dès lors la traduction doit simplement la rendre perceptible, et non se fixer l'objectif impossible de résorber l'écart. En confrontant deux langues, elle fait apparaître à la fois leur divergence irréductible et leur orientation commune. En d'autres termes, il ne s'agit pas de réaliser l'unité des langues, mais d'en donner une expérience indirecte et fugace. C'est pourquoi Benjamin insiste sur le caractère nécessairement provisoire de toute traduction. L'idée d'une réconciliation totale, d'une langue unique dans laquelle tout serait immédiatement traduisible, est explicitement écartée. La traduction a ainsi une fonction paradoxale : elle est orientée vers une unité

qu'elle ne peut jamais atteindre, mais dont elle maintient l'exigence. C'est cette tension qui fait qu'elle ne se réduit pas à une simple transmission de contenu.

Bilan :

- La traduction n'est pas une copie fidèle de l'original : comme la connaissance ne reproduit pas le réel, traduire ne consiste pas à imiter, car une ressemblance parfaite entre deux langues est impossible par principe.
- Cette impossibilité tient au caractère vivant des langues : l'original se transforme au fil du temps, tout comme la langue du traducteur, si bien que la traduction est toujours provisoire et participe de la « vie » et de l'évolution des œuvres et des langues.
- Enfin, la traduction révèle une parenté profonde entre les langues : chacune vise une même réalité sans pouvoir l'exprimer pleinement, et la traduction met en relation ces modes de visée pour faire entrevoir l'horizon d'une « langue pure », unité idéale jamais atteinte mais toujours visée.

Texte 2 – Aurélien Yannic

Aurélien Yannic est un historien français, enseignant-chercheur à l'Université Toulouse II depuis 2005, et chercheur à l'Institut des sciences de la communication du CNRS. Ses travaux portent sur la francophonie, le plurilinguisme et la traduction dans leurs dimensions politiques et identitaires, ainsi que sur la question du rituel dans les sociétés contemporaines. Dans ce texte, il met en lumière les enjeux politiques, culturels et sociaux de la défense du plurilinguisme et de la traduction, en trois temps : il expose d'abord succinctement les conditions qui favorisent l'existence de ces pratiques, puis les bénéfices qu'elles représentent et enfin les dangers d'une traduction qui se limiterait à sa dimension purement utilitaire dans un contexte de communication simplifiée, alors qu'elle a au contraire vocation à préserver la richesse et la diversité des cultures.

- **<u>§1. Conditions favorables au développement du plurilinguisme</u>**

En préambule de sa réflexion, l'auteur s'interroge sur les facteurs favorisant le développement du plurilinguisme dans une société. La maîtrise de plusieurs langues est notamment facilitée par le contact avec des langues proches de celles que l'on maîtrise déjà. Les langues romanes offrent à cet égard un terrain privilégié : leurs nombreux traits communs facilitent l'apprentissage des autres lorsqu'on en connaît une.

- **<u>§2-5. Défense et illustration de la diversité linguistique et de la traduction</u>**
 - La diversité linguistique et culturelle est une réponse au risque d'unification (§§2-3). La diversité linguistique ne relève pas seulement de la culture ; elle contribue à définir notre réalité politique, économique et sociale. L'Union européenne l'a reconnu très tôt, et a cherché à résister à une uniformisation linguistique qui entraînerait un appauvrissement culturel et une perte d'identité. Mais malgré ces principes, la défense du plurilinguisme, dans une Europe confrontée au risque de domination de l'anglais dans certaines instances européennes, est difficile. Face au phénomène de la mondialisation, qui risquerait d'aboutir à l'hégémonie d'un unique modèle linguistique et culturel (modèle

anglo-saxon et centré sur les États-Unis) l'existence de grands ensembles culturels différents les uns des autres constitue une forme de résistance : elle manifeste la diversité sociale du monde et une nécessaire richesse d'interprétation de la réalité.

- ▻ La traduction manifeste, par la diversité des langues, celle des visions du monde (§4). La diversité culturelle de l'Europe, aux nombreuses langues et aux cultures si différentes, reflète toute l'importance du travail de traduction, qui dans la confrontation des langues fait apparaître la complexité et la variété des points de vue.

- ▻ La traduction peut servir la coexistence des langues et protéger leur diversité (§5). L'existence d'une langue largement partagée, employée par différentes cultures, n'est pas incompatible avec la défense de la traduction, bien au contraire : la francophonie en offre un bon exemple, qui favorise l'apprentissage conjoint et comparé du français (dans l'environnement scolaire) et des langues maternelles régionales pratiquées dans la vie quotidienne.

- **§6. La mondialisation renforce le rôle de la traduction, mais dans une version appauvrissante**

Yannic constate que l'essor du plurilinguisme et de la traduction est aussi étroitement lié aux transformations économiques récentes. Avec la mondialisation, et l'accélération des échanges internationaux, la traduction est indispensable pour faire circuler les produits et les informations à grande échelle. Mais cette nécessité économique modifie la nature même de la traduction, devenue fonctionnelle et standardisée : il ne s'agit plus de transmettre toute la richesse d'une langue ou d'une culture, mais seulement d'assurer une forme de communication minimale, très simplifiée, suffisante pour les échanges commerciaux.

- **§7/8. Traduction et plurilinguisme au service de la circulation des savoirs et de la préservation des cultures**

La conclusion du texte souligne le rôle essentiel que joue la traduction dans la circulation des savoirs, en permettant à la fois de comprendre, d'interpréter et de relier les cultures en faisant dialoguer, par les langues, différentes façons de penser le monde. Mais, ajoute Yannic, le plurilinguisme ne doit être qu'un outil parmi d'autres pour favoriser la diversité culturelle ; il doit s'accompagner d'une réflexion plus large pour organiser la cohabitation entre les cultures.

Bilan :

- Le développement du plurilinguisme peut être largement favorisé par certaines circonstances, notamment la proximité entre les langues, qui facilite leur apprentissage et encourage les pratiques d'intercompréhension.

- Face aux effets uniformisants de la mondialisation, la diversité linguistique et la traduction apparaissent comme des enjeux majeurs, à la fois culturels, politiques et sociaux, permettant de résister à l'hégémonie d'un modèle unique tout en révélant la pluralité des visions du monde.

- Si la mondialisation renforce en apparence le rôle de la traduction, elle tend à l'appauvrir en la rendant utilitaire ; d'où la nécessité de promouvoir un plurilinguisme réfléchi, capable de préserver les identités culturelles et d'organiser la coexistence des langues.

Texte 3 – Claire Larsonneur

Claire Larsonneur est Maître de conférences en études anglophones à l'Université Paris 8. Ses recherches portent notamment sur l'articulation entre traduction et numérique dans le champ de la recherche documentaire mais aussi des réseaux sociaux ou des outils collaboratifs. Ses travaux récents portent plus particulièrement sur la façon dont l'intelligence artificielle et la traduction automatique neuronale affectent le métier de traducteur et sur la valeur du travail humain en traduction. Dans cet article, Larsonneur se propose de démontrer que le traitement automatique des langues (TAL), malgré les apparences d'une promotion d'un modèle multilingue, pourrait en réalité constituer une menace pour la diversité linguistique mondiale. Pour étayer cette thèse, elle examine successivement cinq facteurs qui, chacun à sa façon, produisent des effets homogénéisants ou appauvrissants sur les langues : la nature des données qui alimentent les algorithmes, les critères retenus pour mesurer leur performance, les contraintes que ces outils imposent aux usagers, la concentration économique du secteur, et enfin les pratiques de gouvernance des contenus par les grandes plateformes. L'article s'achève sur un paradoxe : le TAL favorise un multilinguisme de surface tout en dégradant la diversité linguistique réelle.

- **§1. Préalable méthodologique : fondements d'une bonne compréhension des effets du TAL sur la diversité linguistique**

Dans ce paragraphe programmatique, Larsonneur pose le cadre de son enquête. Plutôt que d'aborder directement la question de la diversité linguistique, elle identifie cinq aspects importants du TAL, qu'elle se propose d'examiner successivement pour comprendre comment ils affectent la diversité et la richesse linguistiques.

- **§2. Premier paramètre : les corpus d'entraînement. Les algorithmes reproduisent et amplifient les biais des données qui les alimentent**

Larsonneur examine en premier lieu la matière première du TAL : les corpus de textes à partir desquels les algorithmes apprennent. Elle montre, à travers deux exemples précis, que le choix de ces corpus n'est jamais neutre.

 - Dans le cas d'Alexa, les données mobilisées proviennent exclusivement de sources américaines, ce qui revient à entraîner le système sur une seule variante de l'anglais, et donc à ignorer la richesse des usages anglophones à l'échelle mondiale.

 - Le second exemple, celui du logiciel de correction Criterion, illustre un phénomène encore plus préoccupant : l'outil ne se contente pas d'ignorer certaines variétés linguistiques, il les disqualifie activement, en signalant comme fautifs des usages pourtant légitimes au sein de communautés minoritaires.

Larsonneur établit ainsi dès ce premier moment de l'analyse que le TAL tend structurellement à réduire la diversité, en établissant une norme unique.

- **§3. Deuxième paramètre : les indicateurs de performance. Le glissement problématique vers la mesure de l'engagement**

Après avoir montré comment les données d'entrée biaisent les systèmes, Larsonneur examine les critères par lesquels on juge leur réussite. Elle note un glissement significatif : jusqu'en 2019, la traduction automatique était évaluée en comparaison avec la traduction humaine. Depuis cette date, les grandes plateformes lui ont substitué un indicateur radicalement différent, le « taux d'engagement des utilisateurs », mesuré par le nombre de clics ou le temps passé en ligne. Ce déplacement est lourd de conséquences : l'objectif n'est plus de produire un traitement linguistique de qualité, mais de capter l'attention. Or les comportements d'engagement des utilisateurs se

concentrent sur les contenus polémiques, populaires ou corroborant leur point de vue, ce qui tire les systèmes vers une standardisation et un nivellement des échanges linguistiques, au détriment de la richesse et de la variété.

- **§4. Troisième paramètre : l'interaction humain/machine, qui contraint les usagers à simplifier et à appauvrir leur expression**

Larsonneur aborde ensuite un facteur moins visible mais tout aussi déterminant ; la façon dont les outils de TAL façonnent le comportement langagier des usagers eux-mêmes. Pour fonctionner efficacement, ces outils exigent que les humains réduisent la variété naturelle de leur expression en ayant recours à des formules prédéfinies que la machine comprenne. La standardisation ne vient donc pas seulement des algorithmes, elle est aussi produite par les pratiques que ces algorithmes induisent chez leurs utilisateurs. La langue vivante, avec ses variations, ses implicites et ses nuances, est ainsi progressivement réduite à ce que la machine peut traiter.

- **§5. Quatrième paramètre : la structure du marché. La concentration du secteur dominé par quelques géants amplifie tous les effets précédents**

L'autrice élargit ensuite le champ de son analyse pour examiner qui contrôle ces technologies. Elle constate que le marché du TAL est en voie de concentration extrême autour d'un petit nombre d'acteurs, américains et asiatiques, dont les investissements massifs leur confèrent une domination structurelle. Or l'objectif de ces entreprises n'est pas d'enrichir ou de protéger notre usage des langues, mais d'étendre leur emprise et de prospérer économiquement. La diversité linguistique devient ainsi une variable d'ajustement dans une stratégie de captation d'attention à l'échelle mondiale.

- **§6. Cinquième paramètre : la gouvernance des contenus : la modération unilatérale par les plateformes constitue une forme de censure linguistique sans contrôle démocratique**

Le dernier paramètre examine la façon dont les plateformes régulent les contenus produits ou traités par leurs outils. Larsonneur montre qu'Amazon, comme d'autres acteurs, met en place des systèmes de modération sophistiqués qui classent et filtrent les contenus selon des catégories définies unilatéralement. Ce que la plateforme présente comme une garantie d'expérience positive pour l'utilisateur est en réalité, observé de l'extérieur, une forme de censure, d'autant plus problématique qu'elle s'exerce sans aucun cadre de contrôle externe ni principe de gouvernance partagé. Larsonneur pointe ainsi une lacune démocratique majeure : les langues en ligne sont régulées par des entreprises privées selon leurs propres critères, sans que la société civile, ni les États, ni les locuteurs eux-mêmes aient leur mot à dire.

- **Conclusion : le paradoxe du « multilinguisme d'interface »**

Larsonneur clôt son analyse sur une distinction essentielle, qui constitue la thèse centrale de l'article. Le TAL produit bien un multilinguisme visible : davantage de langues représentées, davantage de contenus accessibles dans différentes langues. Mais ce multilinguisme est superficiel. Sous cette diversité de façade, les cinq paramètres analysés convergent tous vers un même constat : une homogénéisation des usages, une marginalisation des variétés non dominantes, et une réduction de la richesse expressive des langues. C'est ce qu'elle nomme un « multilinguisme d'interface ».

Bilan :

- Les technologies du TAL ne sont pas de simples outils techniques neutres : elles favorisent des rapports de domination linguistique. En prétendant traiter le langage objectivement,

elles érigent en standard universel une variante particulière, et stigmatisent ou ignorent tout ce qui s'en écarte.

- La logique économique des grandes plateformes semble structurellement incompatible avec la préservation de la diversité linguistique, car les acteurs qui contrôlent le TAL ont pour seul objectif le renforcement de leur position sur le marché.
- Le multilinguisme qu'accompagne le développement du TAL est une illusion : il accroît la visibilité des langues tout en appauvrissant leur substance.

BILAN : POINTS DE RENCONTRE ENTRE LES TEXTES ET PERSPECTIVES OUVERTES PAR LE CORPUS

Si l'évocation de la traduction constitue un dénominateur commun aux trois textes, cette question occupe, d'un extrait à l'autre, une place très variable, massive dans l'extrait de Walter Benjamin, très secondaire dans le texte de Claire Larsonneur – même si le choix de recourir à des corpus d'entraînement très restreints et unilingues entre dans le champ de la réflexion. Par ailleurs, la traduction ne constitue jamais (même dans l'extrait de « La tâche du traducteur ») l'objet principal de la réflexion. Elle est envisagée comme :

- Un moyen de mettre en lumière la richesse des langues, dotées d'une vitalité propre, et leur complémentarité (Benjamin),
- Une condition et un marqueur essentiel de la diversité culturelle comme de la pluralité des visions du monde (Yannic),
- Une garantie de la richesse des échanges linguistiques, lorsqu'elle est effectuée par des êtres humains et selon des critères rigoureux (Larsonneur, §3).

La question à laquelle répond notre corpus est donc avant tout celle de la préservation de cette richesse linguistique, dans un monde qui tend de mille façons à l'oublier ou à la mettre en péril : en comprenant la traduction comme simple transfert de contenu sémantique, plutôt que comme un dialogue fécond, et ininterrompu, entre les langues ; en renonçant à la variété de la palette expressive de chaque langue, par un usage toujours plus pauvre de la parole ; en conditionnant son usage à des impératifs de simplification et d'uniformité dictés par les exigences des nouvelles technologies ; en acceptant l'unification linguistique que tend à imposer la mondialisation.

La complémentarité des textes ne tient pas seulement à celle des questionnements, sur ce qui fait la richesse des langues, et des constats sur les risques auxquels cette richesse est confrontée. Elle tient aussi à une différence de perspective : deux auteurs s'appuient sur des constats d'actualité pour décrire et critiquer des dynamiques concrètes (leur défense des langues et du plurilinguisme est très pratique et circonstanciée), quand le troisième adopte une vision beaucoup plus générale et abstraite, en évoquant l'absolu d'une langue pure, totalité idéale, presque sacrée, dont les langues historiques ne sont que des manifestations fragmentaires : le corpus fait ainsi, en quelque sorte, dialoguer actualité et éternité.

PROPOSITIONS DE SYNTHESES

La richesse linguistique peut-elle résister à l'uniformisation du monde ?

Comment se manifeste la richesse des langues ?

Selon Benjamin, essentiellement par la traduction, qui n'est pas un processus stérile, un simple transfert de contenu, mais la confrontation dynamique de deux langues révélant leur vie propre et leur fécondité, // le perpétuel renouvellement du sens au fil du temps. Pour Yannic, cette richesse des langues reflète la diversité des cultures, que la traduction a précisément pour vocation de préserver. Préservation compromise, observe Larsonneur, par les outils actuels de traitement automatique, qui exigent des usagers qu'ils simplifient leur expression pour // être compris des machines : la richesse linguistique régresse à mesure que s'impose une norme standardisée.

Le plurilinguisme est-il menacé par les logiques dominantes actuelles ?

Pour Yannic, la mondialisation expose les langues à l'hégémonie d'un modèle unique, anglo-saxon, auquel résistent les grandes aires culturelles en défendant leur // diversité. Résistance indispensable : chaque langue, explique Benjamin, possède un mode de visée particulier – un mot et sa traduction ont beau désigner le même objet, chaque idiome l'investit différemment, et cette différence est précieuse. Or, Larsonneur montre que les algorithmes, entraînés sur des corpus exclusivement américains, consacrent une variante dominante, // marginalisant les autres, y compris au sein d'une même langue. Le plurilinguisme ne peut que souffrir d'une telle évolution.

Peut-on cependant préserver la diversité linguistique sans renoncer aux outils modernes ?

Yannic défend un plurilinguisme réfléchi, qui organise la coexistence des langues sans sacrifier leur singularité aux impératifs // économiques. Larsonneur est plus sceptique : sans cadre de gouvernance démocratique, les plateformes privées imposent leurs normes, produisant un multilinguisme d'interface dont la diversité n'est qu'apparente. Benjamin élargit le champ de cette réflexion, en montrant que la confrontation des langues dépasse infiniment les questions de pouvoir ou d'// argent : la traduction pointe vers une « langue pure », unité idéale jamais atteinte. **312 mots**

Faut-il se réjouir de quitter Babel ?

La diversité linguistique se réduit-elle ?

Nous vivons, affirme Yannic, dans une mondialisation où prospère un modèle linguistique hégémonique, qui simplifie et réduit la langue à un globish aux barbarismes séduisants. Cette standardisation est renforcée par des technologies de traitement de la parole dont Larsonneur analyse l'économie, et la façon dont elles s'ajustent aux désirs des consommateurs en prétendant abolir tout écart linguistique. C'est peut-être, explique Benjamin en évoquant une mauvaise conception de la traduction qu'il récuse, que l'on rêve toujours de langues jumelles, dont la traduction annulerait toute étrangeté.

Pour autant, nous comprenons-nous mieux ?

Nul ne le croit : Benjamin le premier souligne, à travers son analyse de la traduction, à quel point une bonne traduction fait sentir l'écart des visions du monde entre l'original et sa restitution, et l'importance de cette différence. Certes, les outils techniques évoqués par Claire Larsonneur produisent de l'homogénéité, mais c'est en refermant les univers linguistiques sur des usages dominants qui norment, censurent, voire conduisent les humains à parler eux-mêmes comme des machines. Contre ce rêve trompeur de transparence linguistique porté par les machines, la véritable intercompréhension se trouve, dit Yannic, dans l'exemple européen, voire roman, d'un espace plurilingue où l'on circule entre les langues.

Quel type de plurilinguisme devons-nous alors tenter de préserver ?

Cette pluralité des langues, qui vaut diversité des cultures et des savoirs, peut servir de modèle : elle permet des échanges plus riches, comme sur les territoires francophones où le français cohabite avec d'autres idiomes, indique Yannic, qui invite à redessiner à partir de ce modèle le rapport du français et des langues régionales. Contre l'éparpillement dans des désirs individuels qui ne font pas sens collectivement mais dictent leur logique aux outils de traduction automatique, dit Claire Larsonneur, il convient ainsi de rechercher dans chaque langue sa cohérence, c'est-à-dire, selon Benjamin, la façon particulière dont elle tente de saisir le monde. **330 mots**

Bilan des corrections

Globalement, cette année encore, la méthodologie de la synthèse de textes semble plutôt bien maîtrisée par les candidats, un nombre infime de copies ne présentant pas la forme attendue pour cet exercice. Nous rappelons cependant aux candidats la nécessité de produire une copie propre, lisible, soigneusement relue et présentée, où le nombre de mots est clairement indiqué, rédigée enfin dans une langue dont la grammaire et l'orthographe auront été dûment vérifiées : trop de copies, même de bonne tenue, ne respectent pas ces exigences minimales. On conseillera en particulier aux candidats d'être très attentifs aux autrices et auteurs des textes, afin de ne pas prendre Claire Larsonneur pour un homme ni d'écorcher les patronymes, non plus que de mal attribuer les idées qui sont restituées dans la synthèse.

Il convient encore de rappeler quelques principes de méthode.

- La problématique générale de la synthèse de textes doit être formulée sous forme de question, contrairement aux points intermédiaires de confrontation, qui n'adopteront pas nécessairement une forme interrogative. Il importe que cette interrogation initiale englobe dans sa formulation les perspectives des trois textes, sans reprendre la terminologie très spécifique d'un des textes ou ses idées précises, afin de pouvoir correspondre à une confrontation large des enjeux des trois extraits.
- Les trois auteurs doivent être mentionnés et comparés ou confrontés dans les trois points énoncés. Certaines synthèses, pour plus de facilité, choisissent en effet de ne confronter que deux auteurs, souvent les plus antithétiques, dans chaque point. Cette pratique ne répond pas aux exigences de l'exercice et se trouve sanctionnée par une note nécessairement affaiblie, même si le rendu des auteurs est correct. Ainsi, même si certains auteurs peuvent être restitués avec plus ou moins de détails selon le point de confrontation, il est nécessaire de bien donner à chacun une place dans chaque temps de la synthèse.
- Les mots des synthèses sont systématiquement recomptés par les correcteurs, et ce pour l'ensemble de l'exercice. Trop de copies annoncent un total erroné, volontairement situé dans la fourchette attendue, alors que la réalité de la copie est radicalement autre, avec des dépassements de plusieurs dizaines de mots. La technique qui consiste, de même, à effectuer des décomptes exacts sur les premières tranches de 50 mots, puis à placer les barres suivantes de manière à ajouter à chaque tranche 5 à 10 mots supplémentaires, tout en annonçant un total faux, peut ainsi être assimilée à une tentative de tromperie – elle est donc sanctionnée par un barème sévère sur le décompte des mots. Il est ainsi fortement conseillé aux candidats de ne pas négliger cet aspect de l'exercice, en conservant un temps, après avoir recopié la synthèse, pour recompter l'ensemble des mots.

Une exigence de nuance et de précision s'impose dans la lecture des textes. Nous invitons les candidats, dans le cadre de la confrontation des auteurs, à peser les emplois des termes dans les différents textes et donc à toujours prendre en considération le contexte dans lequel ces notions apparaissent : ainsi la notion de traduction recevait dans cette synthèse des définitions et des investissements qui devaient être distingués. Si, pour W. Benjamin, cette traduction constituait, dans son obsolescence et sa fragilité, une expérience de la complémentarité des langues et de leur tension vers la langue pure, pour A. Yannic, elle était tour à tour révélatrice, dans le plurilinguisme de la francophonie par exemple, d'une richesse culturelle, et dans la croissance rapide du recours à la traduction imposée par la mondialisation, d'une menace pour la diversité linguistique. Enfin, chez Claire Larsonneur, cette menace était détaillée, à travers la traduction effectuée par les machines et tous les outils de traitement automatique des langues. De la même manière, l'idée d'une origine commune des langues se retrouvait dans les deux premiers extraits de la synthèse, en des

sens très différents : si elle était écartée chez Walter Benjamin qui définissait autrement la parenté entre les langues, elle était pleinement investie comme facteur facilitant l'apprentissage d'autres langues chez Aurélien Yannic qui citait Jaurès à l'appui de son affirmation. Dès lors, il importe que les candidats soient très rigoureux dans le rendu des idées, un même terme pouvant apparaître dans deux ou trois textes avec des sens, des connotations, des axiologies radicalement différents. C'est aussi par une juste mise à distance des termes employés dans les textes que l'exercice peut se réussir, afin de ne pas s'aveugler en laissant un seul mot prendre toute la place, aux dépens de la complexité des questions posées.

On remarque ainsi cette année assez souvent qu'à trop se focaliser sur la « traduction », plus que sur la question de la diversité des langues, les problématiques proposées ont eu tendance à ne pas englober les trois textes. Certaines copies échouent dans l'exercice pour en rester à des questions de techniques, de technologies, de méthodes de traduction qui constitueraient un danger, ou encore d'un contexte précis et daté quoique large (la « mondialisation ») qui serait lui aussi source de problèmes. Ces problématiques se focalisent donc presque exclusivement sur les textes 2 et 3. La problématique doit être précise, certes, mais aussi suffisamment large et ouverte pour bien amener une réflexion couvrant les trois textes, et qu'il convient d'affronter cette difficulté. De plus, il convient de faire attention à la précision du vocabulaire employé : ce n'est pas la traduction en elle-même qui est « remise en question » (comment s'en passer ?) mais ses méthodes et outils (TAL etc).

La synthèse de textes vise donc à une confrontation précise, approfondie et efficace des trois auteurs et de leur pensée : dès lors, il importe que toute reformulation des idées soit extrêmement précise, reformulant avec rigueur le propos de l'autrice ou de l'auteur, ainsi que sa perspective, son jugement sur les questions traitées. Dès lors, si les candidats tentent de rassembler ou confronter les trois auteurs dans une formule unique, ouvrant ou refermant le point de confrontation, ils doivent être extrêmement attentifs à ne pas déformer la pensée des auteurs, ou à ne pas plaquer sur la pensée des trois auteurs une formule qui ne convient qu'à l'un d'entre eux. De manière générale, ces essais de formulations globales conduisent très souvent à des approximations, voire à des faux-sens ou contresens pour au moins un des auteurs. Dans une synthèse qui cette année proposait trois points de vue très nuancés, rarement opposés, travaillant sur des phénomènes différents de manipulation de plusieurs langues (traduction littéraire, plurilinguisme, multilinguisme et traitement automatique des langues), ces formulations générales, souvent maladroites ou trop spécifiques, faussaient régulièrement les idées des textes, en affadissant les divergences entre les auteurs pour trouver un moyen terme, ou en les accentuant artificiellement pour construire une antithèse.

Le texte de Walter Benjamin a été écrit en 1923, ce qui le distingue des deux textes suivants. En effet, le texte d'Aurélien Yannic a été publié en 2010, celui de Claire Larsonneur en 2021, soit presque un siècle après le premier texte... une éternité tant les processus liés à la traduction ont évolué, notamment avec le traitement automatique des langues envisagé dans le texte 3. Ainsi, une problématique sur la traduction dans « nos sociétés contemporaines » semble mettre de côté ce décalage à prendre en compte, d'autant que la copie poursuit avec son gommage total en faisant de Yannic le « contemporain » de Benjamin. Dans cette lignée, on a déploré des problématiques telles que : « Que penser des méthodes contemporaines d'appréhension de la diversité linguistique » ou « Quelle est la place accordée à la diversité linguistique dans le monde contemporain ? » De même, une question comme « La traduction est-elle devenue un outil économique ? » n'était pas bonne, car elle excluait de fait le texte 1, ce que la copie signalait d'ailleurs maladroitement ensuite : « Walter

Benjamin ne constate aucun aspect économique à la traduction ». Certaines copies ont en revanche bien pris en compte cet écart temporel, par exemple en se demandant en question 1 : « Comment ont évolué les méthodes de traduction depuis le siècle dernier », ou encore en affirmant « Yannic et Larsonneur analysent l'importance de la traduction face à l'évolution du monde au XXIe siècle », ce qui permettait de dresser un tableau cohérent et complet. Une simple mention pouvait suffire pour montrer à l'examinateur que le candidat avait pris cette idée en considération : « Walter Benjamin, s'exprimant avant la mondialisation moderne », ou « Yannic et Larsonneur, plus contemporains ».

La rigueur dans la lecture des textes consiste donc à éviter de les amalgamer ; cela suppose aussi de stabiliser, à l'aide d'une véritable réflexion, les concepts qu'ils mobilisent. Un flottement sémantique était notable cette année dans un grand nombre de copies, autour des trois notions-clés du corpus : multilinguisme, plurilinguisme et traduction. Ainsi dans telle copie : « Pour Yannic, le plurilinguisme s'étend mondialement et cela participe à la richesse identitaire, mais peut nuire à la langue maternelle, donc certains luttent contre la simplification du langage et la domination de l'anglais. » Le plurilinguisme semble être entendu d'abord au sens de multilinguisme (l'existence de plusieurs langues et leur diffusion à l'échelle mondiale) au moins autant qu'au sens réel de plurilinguisme (la maîtrise de plusieurs langues) comme moyen d'accès à de multiples cultures. Dans un second temps, le plurilinguisme semble assimilé à une traduction (en anglais majoritairement) réductrice du texte original. Ce glissement sémantique donnait ainsi lieu à un amalgame. Peut-être ce type de glissement est-il aussi tributaire de la contrainte du nombre de mots, et donc assimilable à un raccourci maladroit. Reste que ce type de raccourci occasionne des faux-sens, l'un des plus fréquents était l'idée selon laquelle ce serait la traduction qui permettrait d'atteindre une « langue pure » selon Benjamin, alors que c'est la multiplicité des langues qui, lorsqu'elles sont combinées, permet de viser un recouvrement potentiellement complet du réel par la complémentarité de leurs approches de ce dernier (ce que Benjamin appelle leurs « modes de visée » respectifs). La traduction, soutenue par le plurilinguisme du traducteur, est donc une pratique qui permet de confronter divers modes de visée, mais ce n'est pas le texte traduit qui donne accès à la « langue pure ». On a donc valorisé les copies qui ont essayé de prendre le texte de Benjamin (certes avec des fortunes diverses) à bras-le-corps. La distinction entre la visée et le mode de visée, l'idéal de la langue pure ont constitué des points de valorisation importants, comme *a contrario* un facteur d'échec le fait de rester centré sur la seule question de la traduction.

Des trois textes proposés dans cette synthèse, celui de Claire Larsonneur semblait peut-être le plus abordable pour les candidats : très contemporain, s'appuyant sur des exemples concrets de logiciels ou technologies connus des candidats, mettant en avant les idées centrales à travers des paragraphes séparés, ce texte paraissait offrir une réflexion limpide, qui se prêtait facilement à la confrontation. Pourtant, la forme même de ce texte semble avoir désarçonné de nombreux candidats, qui en ont offert une restitution tronquée, sommaire, parfois inexacte ; en effet, la réflexion de Claire Larsonneur reposait sur un paragraphe posant d'abord la méthodologie d'évaluation des outils de traitement automatique de la langue, avant d'énumérer les critères en cinq points, pour parvenir à démontrer combien la diversité linguistique apparemment entretenue par ces outils s'avérait superficielle, révélant un appauvrissement réel et une standardisation des pratiques. C'est précisément cette énumération qui a été mal traitée dans de nombreuses synthèses, avec plusieurs cas de figure. Certaines copies ont totalement négligé la reformulation des facteurs énumérés dans le texte, les traitant comme des exemples qui étaient parfaitement superflus, se contentant de l'introduction et de la conclusion du texte : cette restitution, très incomplète, enlevait toute nuance aux propos de Claire Larsonneur en ne se fondant que sur une infime partie de l'argumentation. D'autres copies, plus nombreuses, choisissaient de rendre ces facteurs sous la forme d'une énumération qui les reformulait de manière vague, accordant un terme à chaque

facteur, de manière mécanique, dans un point de confrontation – ce qui déséquilibrait la synthèse dans ce point en hypertrophiant la place accordée au texte de Claire Larsonneur. Or, les facteurs envisagés mêlaient différents points de vue sur ces technologies : des remarques sur la richesse ou la pauvreté des bases de données, donc sur leur contenu, en termes de *données* comme de pratique linguistique, mais aussi une réflexion sur la configuration de ce secteur économique ou encore sur les pratiques des usagers. Ainsi tous les facteurs soulignés par Claire Larsonneur pour démontrer la perte de diversité linguistique dans ce multilinguisme de surface ne se trouvaient pas sur le même plan – il convenait alors, une fois retirés les exemples trop précis impossibles à rendre de manière très synthétique, de répartir les critères proposés dans les différents points de la synthèse, selon les affinités qu'ils pouvaient entretenir avec les idées des autres penseurs. Cette dernière solution, qui a parfois été réalisée avec beaucoup de rigueur et de précision dans le rendu, a été valorisée dans la notation. Aussi, souvent bien compris, notamment grâce à sa netteté et sa structure cumulative, le texte de Claire Larsonneur a donné lieu à des reprises vraiment intéressantes – et donc vraiment valorisées – lorsque ses nuances étaient dégagées ; reformulé en termes trop généraux, comme une simple critique de l'appauvrissement linguistique engendré par les GAFAM et réduit à cette dimension polémique, il condamnait les plans à des redites. Ainsi, telle copie au reste pertinente évoque cet appauvrissement dès la fin de la première partie (« Quel lien existe-t-il entre la traduction et la diversité linguistique ? ») et se voit contrainte de répéter l'analyse dans la deuxième (« Dès lors, la diversité linguistique est-elle menacée ? »), dont le contenu était donc partiellement éventé. Les meilleures copies ont au contraire montré l'intrication des enjeux, le cercle de l'appauvrissement, produit d'un « (éco)système » présentant sa rationalité spécifique, dont l'effet « bulle » était une manifestation privilégiée. Plusieurs ont également su exploiter le premier paragraphe, qui envisageait la possibilité d'une promotion de la diversité linguistique, la perspective d'une autre « gouvernance » évoquée dans l'avant-dernier paragraphe, la tension entre multilinguisme et diversité linguistique formulée dans le dernier, à rapprocher du paradoxe de la pénurie dans l'abondance suggéré par le titre de l'article.

Plus largement, cet esprit de nuance et de précision doit inviter les candidats à se méfier des formules toutes faites : cette année, la récurrence du « village global », de l'« oligopole », ou d'une contextualisation « à l'heure de l'intelligence artificielle » pouvait donner le sentiment que les textes devenaient un prétexte à faire entendre l'air du temps, plutôt que ce que permettait spécifiquement de penser la confrontation des trois textes.

Les questions principales proposées par les candidats au cours de la synthèse doivent en premier lieu manifester cet esprit de nuance valorisé par l'exercice ; trop souvent, elles deviennent des prétextes à une réflexion bien trop générale : « La traduction est-elle utile ? » Elles peuvent même donner lieu à des développements difficilement compréhensibles : « La traduction est-elle performative ? » On mettra donc en garde contre les fausses questions, qui répondent en réalité au problème qu'elles entendent soulever : « En quoi les langues se caractérisent-elles par leur diversité ? » Il importe au contraire de poser de vraies questions, fines et précises : autrement dit, on attend de ces questions qu'elles manifestent le souci qu'a le candidat de faire apparaître de véritables enjeux ; on attend que la synthèse se collette avec la difficulté que la question principale a vocation à identifier, à défaut de la résoudre tout à fait. Cette attente se traduit aussi dans la prise en compte des différents textes. Des notes honorables ont été attribuées à des candidats qui s'expliquaient avec les zones d'ombre d'un texte, même si le sens n'était pas pleinement cerné. Ainsi, concernant le propos de Benjamin, la portée eschatologique de la notion de « langue pure » a très rarement été saisie, mais les copies qui n'ont pas évacué cet horizon de la réflexion et le changement de plan de l'analyse qu'il permet, ont été dûment valorisées.

Une ligne de partage importante s'est ainsi dessinée cette session entre les synthèses qui comprenaient que le thème de la traduction était relié à la défense de la diversité des langues, qui constituait le véritable cœur du corpus. Or, les trois auteurs s'interrogent sur ce qui peut être la bonne compréhension d'une langue, ce qui a fait apparaître une deuxième différenciation entre les copies. En effet, les auteurs peuvent en arriver à pointer des dérives, de mauvaises pistes, des illusions, mais aucun n'est opposé à la traduction ou à la pluralité linguistique, et aucun non plus ne pose comme principe communément admis que la traduction puisse nuire à la richesse linguistique. Donc, certes, certains paradoxes affleurent (un outil de traduction accessible manque de déontologie, ou bien l'ouverture linguistique cache une hégémonie, ou bien la traduction complète est asymptotique, par exemple), mais il devient trop paradoxal, et même peu raisonnable, de supposer que la position de départ corresponde à une critique décomplexée de l'opération de translation elle-même. Ainsi, des questions comme « la traduction conduit-elle nécessairement à l'appauvrissement des langues ? », « Pourquoi la traduction dénature-t-elle la langue ? », « La traduction menace-t-elle la diversité linguistique ? », « L'immense diversité linguistique n'échappe-t-elle pas aux traductions ? », « Quelle place pour la traduction face à la diversité linguistique ? », ou « Quels sont les dangers de la traduction ? », ne pouvaient être justes que pour pointer les paradoxes internes et seconds, mais au service d'une défense de la bonne traduction, alors qu'elles devenaient infidèles dès qu'elles supposaient une critique massive du phénomène linguistique. Cette maladresse peut être évitée si le candidat garde en tête qu'il serait impossible de trouver des absurdités flagrantes au fondement des textes qui lui sont proposés. Il faut donc éviter les évidences ou « fausses questions » telles que « la traduction dans une autre langue est-elle encore possible ? » : elle l'est forcément, puisque de fait elle existe ; et ce n'est du reste pas la possibilité de la traduction mais les conditions (économiques, sociales…), outils et méthodes de celle-ci qu'interrogent les textes 2 et 3. La précision de l'expression, on le voit, engage celle de la pensée. C'est elle que l'épreuve évalue, et le jury salue les candidats qui prennent le temps d'aspirer à une telle précision, dans un exercice ambitieux et complexe.